L’interprétation des méthodes projectives. Introduction

Les épreuves projectives constituent depuis leur origine un apport au bilan psychologique à des fins d’investigation de la personnalité. Cette investigation a, pour les psychologues qui les utilisent (et qui devraient seuls les utiliser, seuls qu’ils sont à y être formés), des visées diversifiées, et les contributions présentes dans cet ouvrage en témoignent. Mais l’essentiel de leur exploitation se décline selon deux champs de la psychologie clinique : dans le champ de la pratique, l’évaluation à visée diagnostique et pronostique, entendue au sens large de description du fonctionnement psychique et d’anticipation de son évolution ; dans le champ de la recherche, l’exploration affinée de manifestations psychopathologiques et tout particulièrement, ces dernières années, des traductions nouvelles du malaise et de la souffrance psychiques.

Dans l’un comme dans l’autre, la nécessité se pose d’une théorie de référence pour appréhender les modalités de fonctionnement psychique dans le registre des variations de la normale, comme dans les registres psychopathologiques. Si les tests projectifs eux-mêmes sont, par construction, athéoriques, c’est la théorie psychanalytique qui sert de référence aux travaux de l’École française de psychologie projective, ou École de Paris, présentés ici.

Cette référence théorique opère à deux niveaux : d’une part, dans la mise en place de la méthode d’interprétation, qui repose sur un décryptage précis, minutieux, de ce qui sous-tend et constitue les différents aspects du fonctionnement psychique engagé, par la situation projective, dans la mise en jeu d’un processus régressivant de penser/fantasmer (processus de pensée, problématiques, défenses psychiques, types de conflit, registres d’angoisse). Ces divers points sont circonscrits et repérés selon des critères appartenant à chacune des épreuves utilisées, lesquelles ont fait l’objet d’une étude approfondie, pour chaque planche, en termes de contenus manifestes et sollicitations latentes du matériel. Ce qui garantit la rigueur de l’interprétation, c’est le fait qu’elle repose sur une analyse du cadre et de ses composantes, de la dynamique des effets transféro-contre-transférentiels que la passation engage, mais aussi sur cette mise en place affinée en termes de facteurs. Rorschach ou tat *(Thematic Apperception Test)* (ou encore cat – *Children Apperception Test* – ou scéno-test, lorsqu’il s’agit de tests thématiques pour enfants) qui guide rigoureusement le travail d’analyse, organise et cadre la compréhension du psychologue, sans pour autant freiner son implication ni le recours à l’associativité.

Dans le cas – fréquent dans les chapitres de cet ouvrage – de recherches novatrices, il faut souligner qu’à ce cadre offert par la lignée des travaux antérieurs vient s’adjoindre la création de critères nouveaux, élaborés par chaque chercheur en fonction de la problématique nouvellement étudiée, à partir des hypothèses issues de la théorie et de la clinique.

À un second niveau, essentiel également, et constitué par les apports de la formation en psychologie clinique, la théorie psychanalytique, l’approche qu’elle offre des différents registres de la pathologie, permet la lecture et la compréhension des traductions trouvées par celle-ci dans les récits suscités par le matériel. À cet effet, soulignons la nécessité d’une formation longue et approfondie dans ce domaine, formation qui s’initie dans les premières années du cursus de psychologie dans la plupart de nos universités[1] et se poursuit, dans certaines d’entre elles, par la proposition d’une formation continue délivrant, au terme de deux années, un diplôme en psychologie projective[2] .

Les textes présentés ici sont, pour la plupart, issus de travaux de recherches qui, partant d’interrogations posées par la clinique, se nourrissent de celle-ci et viennent en retour la féconder et

l'éclairer, élargissant ainsi, peu à peu, les domaines explorés en psychopathologie psychanalytique. Ils rendent compte de la vigueur des travaux de l'École de Paris, appuyés sur une clinique vivante et toujours prête à la remise en question. Ils montrent comment, au fil du temps, la psychologie projective accompagne les évolutions des travaux psychanalytiques contemporains, comment elle se porte même parfois en avant afin de défricher des domaines encore peu explorés. La présentation historique permet de remonter aux sources de ces travaux, d'en évoquer les ancêtres et les premiers héritiers. La filiation se poursuit avec tout autant de vitalité : cet ouvrage, loin encore d'être exhaustif, en porte témoignage.

Il montre aussi que, dans ce va-et-vient entre clinique et recherche, tout comme entre position de psychologue clinicien et position de psychanalyste, les interactions sont fécondes et peuvent même être réciproques : en rend compte la réflexion originale menée par Catherine Chabert sur les apports de la clinique projective à l'écoute analytique.

Rappelons brièvement l'évolution des domaines abordés par la psychologie projective, afin de mettre les contributions actuelles dans une perspective diachronique.

Partant, dès leur origine (1921 pour le Rorschach, 1935 pour le TAT, en ce qui concerne les principales épreuves utilisées), de leur application auprès d'adultes et d'enfants présentant des troubles, l'affinement constant de la méthode d'interprétation de ces épreuves à l'aune de la théorie psychanalytique s'est poursuivi en s'appliquant à des champs nouveaux, suivant en cela l'évolution des avancées de la psychopathologie. C'est ainsi que l'on est passé de l'intérêt pour les névroses et les psychoses aux états limites et personnalités narcissiques, avec pour pendant l'étude des troubles névrotiques et psychotiques, puis des prépsychoses et des troubles limites chez l'enfant. Ensuite, suivant de manière un peu décalée la focalisation psychanalytique plus récente sur le fonctionnement spécifique de l'adolescent, des travaux se sont, peu à peu, appliqués à dégager les particularités du fonctionnement de l'adolescent hors contexte pathologique, afin de mieux comprendre ses dérives dans les différents champs des troubles. Ces derniers, tout en voyant maintenues les occurrences classiques des névroses et des psychoses, trouvent, pour partie avec l'évolution de la société, des traductions nouvelles qui prennent souvent la forme des conduites agies (scarifications, troubles des conduites alimentaires) ; ils sont par ailleurs éclairés par de nouvelles manières de les considérer, qui nuancent l'approche des manifestations psychotiques ou encore permettent de mettre en évidence l'existence, chez les adolescents, de troubles de l'humeur prenant la forme (jusqu'à récemment non reconnue comme telle) des troubles bipolaires.

Au fil des questionnements posés par la pratique et des demandes du socius ont émergé d'autres domaines d'application et de recherche. Les troubles étudiés se diversifient ou évoluent ; les âges de la vie explorés connaissent une extension ; enfin, la finesse dans l'exploration des données obtenues par le recours aux méthodes projectives dans ces perspectives de recherche rigoureuse a conduit à les utiliser dans l'appréhension de modalités de fonctionnement psychique de plus en plus subtiles. L'application de ces épreuves au domaine de l'expertise a montré son intérêt et la nécessité d'une rigueur extrême dans cet usage.

Ces dernières années, on assiste à une pression nouvelle de catégorisations sémiologiques, centrant de plus en plus le diagnostic sur les symptômes. Dans le souci de prendre, en quelque sorte, le contrepied de cette tendance, ou du moins de résister à la simplification imposée par les versions du dsm – simplification excluant de plus en plus les aspects psychiques du fonctionnement et ses dimensions inconscientes, des recherches ont été menées sur l'agitation chez l'enfant, sur les issues des troubles autistiques, sur les troubles du langage chez l'enfant, démontrant les apports précieux des épreuves projectives pour comprendre, dans leur complexité, les dimensions sous-jacentes à ces troubles, tout en maintenant l'attention sur la singularité de leurs traductions chez chaque sujet. Le travail du psychologue au sein d'unités hospitalières dédiées aux maladies somatiques ou

chirurgicales, aux différentes atteintes du corps, l'influence des apports de la psychanalyse et des travaux en psychosomatique ont engagé les psychologues projectivistes à réfléchir à la place très particulière et à l'intérêt que pouvaient prendre des épreuves sollicitant fortement le fonctionnement psychique dans sa double valence d'ancrage dans le réel et de jeu avec le fantasme avec des patients pour lesquels le corps seul semblait – à première vue, pour le patient comme pour le médecin – en jeu.

Les travaux menés dans le domaine du vieillissement, après avoir essentiellement été consacrés au constat et à l'évaluation des troubles cognitifs, connaissent, dans une perspective psychanalytique, une évolution : ce n'est plus seulement la fonction cognitive dans ses défaillances qui se voit étudiée à l'aide de tests psychométriques.

Le recours aux épreuves projectives permet d'aborder la personne âgée, sans troubles ou consultant pour des difficultés, d'une manière très différente. Elles contribuent à la resituer dans sa dimension holistique et, tout en complétant l'approche du fonctionnement cognitif par celle des processus de pensée, à mettre en évidence la pérennité de certaines problématiques, en articulation avec la psychosexualité, et la spécificité de celles qui sont liées au vieillissement.

Dans le souci d'appréhender de manière subtile la complexité des ressources de la psyché, telles qu'elles soutiennent le sujet dans son évolution, des travaux ont porté, chez l'adolescent ainsi que chez l'enfant, sur l'approche des processus de pensée entendus dans le sens psychanalytique. C'est-à-dire, s'agissant des épreuves projectives, d'une pensée soumise au jeu de l'inconscient, tout en maintenant – dans ses fluctuations particulières selon l'individu – les rapports avec le réel, dans le jeu décrit par Freud de coexistence des deux principes du fonctionnement psychique. À partir de la mise en place de critères permettant d'approcher les différentes facettes des processus de pensée, dans le registre des troubles comme dans celui de la sublimation, les travaux ont étudié les mécanismes en jeu dans la pensée intelligente et dans ses échecs, chez l'adolescent ou chez l'enfant à haut potentiel.

De même, l'étude de la mise en place et du déploiement de l'accès à la temporalité a permis d'approcher les particularités de ses manifestations différenciées selon qu'elle se déroule sans heurts ou qu'elle subit les turbulences spécifiques des troubles psychotiques, limites, voire névrotiques. Enfin, la souplesse d'utilisation des épreuves projectives rend leur passation cohérente avec celle d'outils différents, dans le souci d'élargir encore les possibilités de leur utilisation. Associées au génogramme, elles ouvrent, par exemple, sur une exploration conjointe du présent du sujet et des fils qui relient celui-ci au passé et à sa généalogie. Dans tous ces cas, dans toutes ces applications, quelques points demeurent, immuables :

– leur interprétation – car il s'agit d'en interpréter les résultats – nécessite une formation consistante aussi bien en psychopathologie que dans la passation, la compréhension, l'analyse de ces épreuves ;

– leur utilisation en psychologie clinique repose sur une connaissance des traductions qu'y trouvent les variations normatives en fonction de l'âge, et de celles qu'y impriment les différentes pathologies ;

– la recherche qui trouve appui sur leur usage implique un travail d'une rigueur extrême permettant de dégager des critères spécifiques pouvant répondre, point par point, aux hypothèses posées, rigueur qui n'exclut pas, tout au contraire, la prise en compte de la dimension clinique dans tout son déploiement et en particulier la question du cadre, de la relation et des effets de transfert.

C'est par ce jeu, ce va-et-vient entre recherche et pratique clinique, entre rigueur et souplesse, entre attention portée aux contraintes de la méthode et ouverture au jeu associatif du patient comme du

psychologue qui le rencontre, que la pratique des épreuves projectives dans l'orientation psychanalytique prônée par l'École de Paris a su porter et maintenir le haut niveau d'exigence qui est le sien depuis les origines et offrir de ce fait un intérêt maintenu à leur usage.

Nous souhaitons que cet ouvrage permette aux psychologues cliniciens comme aux autres intervenants dans le domaine de l'évaluation et du soin psychique d'appréhender par ces exemples la fécondité de l'École de Paris en psychologie projective, la diversité renouvelée de ses travaux, et de saisir tout l'intérêt de cette démarche particulièrement heuristique dans la pratique et la recherche en psychopathologie psychanalytique.

Notes

1. C'est le cas, outre l'université Paris Descartes, berceau de cette formation, des universités Paris VII, Paris XIII, Caen, Lyon 2, Nancy, Rouen, Tours, sans parler des universités étrangères (Padoue, Sao Paulo, Alger, Istanbul, Lausanne, Montréal).
2. L'université Paris Descartes offre cette formation, diplôme universitaire en psychologie projective, qui se décline, pour la seconde année, en deux spécialisations : adultes ou enfants et jeunes adolescents. L'université François-Rabelais à Tours a ouvert également un diplôme universitaire de psychologie projective sous la direction de Geneviève Bréchon. Un nouveau du de psychologie projective, dirigé par le P^{r} M. Ravit, s'ouvre à l'université de Lyon 2 en 2017.